

*Bulletin
municipal
n° 24*



ESTIVAREILLES



Année 2021



Le mot du maire

Chères Estivaliennes,

Chers Estivaliens,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois au travers de ce bulletin municipal.

Cette année, toujours marquée par la crise sanitaire, restera une année difficile pour nous tous et qui aura fortement perturbé notre quotidien.

Comme l'an dernier beaucoup d'animations et d'événements ont été annulés ou effectués dans des conditions restreintes. Le Conseil Municipal et moi même le regrettons car ce sont des occasions pour rencontrer la population.

Le conseil municipal a été perturbé par la démission de Madame Colette Ferrand de ses fonctions de maire, aussi je tiens à la remercier particulièrement pour son engagement ainsi que le précédent conseil pour leur investissement et pour le travail effectué tout au long de leur mandat.

En effet je suis nommé maire depuis début Novembre alors il est important de mettre en avant ce qui a été réalisé avant.

La nouvelle équipe s'est très vite intégrée au sein du conseil. Les élus sont mobilisés pour le bien être des citoyens.

Avec cette pandémie qui hélas perdure, les élus, les secrétaires, les employés communaux tout comme le corps enseignant, la toute nouvelle directrice de l'école et l'équipe pédagogique font un très gros travail auprès des usagers, des enfants, des parents et de la population. Il est important de les soutenir et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Toutes nos associations ont souffert aussi de cette situation et notamment le comité des fêtes qui est à la recherche de bénévoles et d'un(e) président(e).

La commune a finalisé deux projets en cours, la réalisation de ces travaux a pu être menée à bien grâce aux aides de l'Etat, du Département et de la Région, nous les remercions vivement pour leur soutien :

- La traversée du bourg est pratiquement finie, l'implantation de plateaux surélevés et la création de trottoirs sécurisent énormément ce tronçon de circulation,
- L'aménagement d'un gîte d'étape que nous avons nommé l'Esti'pause aux abords de la gare est terminé.

Nous avons acquis le terrain situé entre l'épicerie Chez Cyril et la route départementale, il reste à étudier son aménagement futur.

Notre commune a vu cette année l'arrivée de nouveaux habitants et l'installation de plusieurs artisans, je leur souhaite la bienvenue et la réussite dans leur projets.

Il me reste à vous souhaiter une belle lecture avec l'espoir d'un avenir meilleur.

Pierre Barthélémy

Quelques informations pour effectuer certaines démarches administratives

Carte d'identité et passeports

Nous ne sommes plus habilités à recevoir les demandes relatives aux cartes d'identité et passeports. Il faut désormais s'adresser à la mairie de Saint Bonnet Le Château en prenant rendez-vous au 04 77 50 52 40.

Recensement militaire

Les filles et les garçons doivent se recenser à la mairie de leur domicile, à leur 16^{ème} anniversaire. Nous avons besoin du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité. Nous leur remettons une "attestation de recensement" qu'il est primordial de conserver précieusement car **aucun duplicata ne peut être délivré**. Cette attestation devra être présentée pour passer les examens (CAP, BEP, Baccalauréat,...), le permis de conduire et aussi pour la conduite accompagnée.

Légalisation de signature

Vous devez vous présenter en mairie avec le document, vous le signez en présence de M. Le Maire qui atteste que c'est bien votre signature.

Inscription à l'école

Pour inscrire votre enfant à l'école, nous demandons aux parents de se présenter en mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Nous vous délivrerons une attestation à remettre à la directrice de l'école.

Carte grise

Depuis le 6 Novembre 2017, les démarches liées à un Certificat d'Immatriculation (demande de duplicata, demande de changement d'adresse, de titulaire, déclaration de cession de véhicule) ou au Permis de Conduire se font uniquement en ligne sur Internet (plus de démarche en Mairie ou en Préfecture) : www.ants.gouv.fr

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

L'enregistrement de la déclaration du Pacte Civil de Solidarité, sa modification et sa dissolution sont effectuées en Mairie.

Conditions : être domiciliés à Estivareilles, en résidence commune.

Documents à remplir : CERFA 15725*02 (déclaration conjointe d'un PACS et attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et de résidence commune) - CERFA 15726*02 (Convention type de PACS)

Pièces à joindre au dossier : Copie des Cartes Nationales d'Identité et Extrait des Actes de Naissance avec filiation, datant de moins de 3 mois, justificatif de domicile.

Procédure : Nous enregistrons votre dossier et nous fixons une date de rendez-vous pour la signature du PACS.

La mairie est ouverte au public les :

lundi et jeudi matin de 9 H à 12 H

vendredi après-midi de 14 H à 17H

Le 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 9 H à 12 H

email : mairie.estivareilles.42@wanadoo.fr

Téléphone : 04 77 50 22 67

Site Web : www.estivareilles42.fr

Aménagement d'un accueil pour les randonneurs : "l'Esti pause"

De nombreux randonneurs traversent notre commune via le chemin de compostelle ou le GR3.



Nous avons un local pour les héberger qui n'était plus dans les normes de sécurité, le projet d'aménager un nouveau lieu d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite a pu se concrétiser grâce aux aides du "plan de relance" du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La dépense engagée est de 30 406 €, le reste à charge pour la commune est de 6.081 €

Situé dans l'annexe de la gare, il peut accueillir 4 randonneurs.

Les travaux ont été réalisés par :

les Ets ROUX Christophe, GGM,

THÉO.CHAU ELEC

et le contrôle a été assuré par la Sté DEKRA.



Mise en sécurité de la traversée du bourg : création de plateaux surélevés et de trottoirs

Ce projet a été réalisé avec le bureau d'étude de Loire-Forez-Agglomération et avec le service STD du département afin de respecter les normes imposées en terme de largeur de la route départementale et de la hauteur des plateaux surélevés.

L'entreprise Jean-Yves PORTE a implanté les plateaux surélevés et l'entreprise COLAS a fait les poses de bordures et les trottoirs.

Les 2 arrêts de car vers la place de la boule de l'Etang seront adaptés pour prendre en charge une personne en fauteuil roulant et posés en dehors de la bande de roulement. Ils seront financés par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les travaux d'écoulement des eaux pluviales ont été pris en charge par Loire-Forez-Agglomération.

La terre végétale été apportée, il reste à finaliser la mise en végétation (fleurs, gazon, arbustes...) et le parking.

La dépense totale des travaux réalisés à ce jour s'élève à 140 000 € HT. L'état nous a apporté une aide à hauteur de 30 %, le département à hauteur de 50 %.

Le département réalisera un nouvel enrobé au printemps, ensuite nous tracerons les bandes blanches de signalisation au sol.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension malgré les désagrément causés, et pour leur implication afin d'améliorer les parties privatives.

Merci aux entreprises qui ont réalisé un excellent travail ainsi qu'à nos indispensables partenaires financeurs, sans eux ce projet n'aurait pas abouti.



Travaux à l'église

Suite au passage de la commission de sécurité, l'installation électrique de l'église a été entièrement rénovée par l'entreprise SBE - Stéphane REDON.

Le coût des travaux s'élève à 8 500 €.

Nous avons obtenu une subvention DSIL de l'Etat à hauteur de 80%.



Nettoyage après les travaux



Bénévoles et élus ont nettoyé l'église après les travaux, ce n'était que de la poussière, mais il y en avait beaucoup !

Merci à l'équipe paroissiale pour son dévouement.

Elimination des pigeons

Afin de limiter la colonie de pigeons qui envahissait le clocher de l'église et ses alentours, nous avons fait appel à l'entreprise Sanopure qui avec le fauconnier ont réglé leur propagation.

Des cages ont été achetées et Jacky Fourcheugot continue à les piéger.



Nettoyage du clocher



Les employés techniques ont effectué le nettoyage du clocher avec des élus.

Les fientes de pigeons sont éliminées et les espaces par lesquels ils entraient ont été grillagés.

Pierre Barthélémy

Bâtiment "la cure"

Nous avons trouvé un acquéreur pour le bâtiment de la cure, la vente a été signée. Le projet de l'acheteur est de créer des appartements pour des personnes âgées et de conserver l'espace jardin.

Ce lieu s'y prête particulièrement, ce type de logements correspond à un besoin et permettrait à ses occupants de se rapprocher des commerces pour passer un agréable automne de vie. C'est pourquoi le conseil municipal a validé cette proposition à l'unanimité.

Pierre Barthélémy

Services techniques et travaux de voirie

Chaque année, la commune dépense 32 700 euros HT en investissement dans la voirie.

Le Département de la Loire nous alloue une aide de 26 300 euros.

Cette année nous avons investi ces sommes sur une partie la route de l'Eclosé et de la route de Libercier.

Nous avons aussi refait le tapis de la route du Pin grâce à une enveloppe spécifique de Loire-Foréz-Agglomération.

Nous remercions les élus du secteur Sud-Ouest et L.F.A. qui ont classé cette voirie d'intérêt "inter-communal" (elle relie deux routes départementales), le reste à charge pour la commune s'élève à 25 000 € (20% des travaux).

Le chemin des Garniers a été endommagé par un tracteur transportant du bois (la personne ne s'est pas fait connaître). La remise en état (reprise du chemin avec un enrochement) coûte 3 048 euros à la commune.

Nous avons déposé plainte en gendarmerie pour la détérioration de l'escalier situé entre la salle ERA et le musée, il sera réparé au frais de la personne qui l'a dégradé.

Chaque année nous dépensons 21 300 € pour entretenir les voiries : enrobé à froid pour boucher les nids de poule, pointe à temps pour allonger la durée de vie des routes en bon état, faire des fossés et passer l'épaveuse.



Christophe BORY a demandé une mise en disponibilité pour 3 ans à partir du mois d'août.

De ce fait, la loi ne nous permet pas de commander du travail à son entreprise. Aussi, nous avons remis le déneigement et le nettoyage des chemins ruraux à l'entreprise Jean-Yves PORTE.

Son remplacement est à l'étude.

Nous avons prolongé le contrat aidé de Martial LIOGIER, qui donne entière satisfaction, jusqu'à fin juin 2022. Nous avons signé une convention avec le Département et nous bénéficions d'aides sur son salaire et sur les charges à hauteur de 60%.

Jean-Marc Beyssac, adjoint.

Fleurissement



Suite a la venu du jury, nous avons pour projet d'enrichir notre village de vivaces, ce qui limitera le temps que passent les employés techniques pour l'arrosage des suspensions et jardinières.

Des massifs de plantes seront créés sur certains points du villages tout cela se fera sur plusieurs années.

Nous remercions nos habitants qui chaque année fleurissent leurs balcons, devant chez eux ... Ainsi que celles et ceux qui répondent "présent" pour nous aider à la plantation .

Pour le cimetière nous ne pouvons plus utiliser de désherbant, dans l'avenir nous devrons passer la débroussailleuse.

Décorations de Noël

3 après-midi ont été consacrés à la création d'étoiles que nous avons nous-même disposées dans le bourg.

Ce sont des moments agréables qui se passent toujours dans la bonne humeur, *merci pour votre participation.*



Les enfants du centre de loisirs périscolaire ont confectionné des boîtes cadeaux pour décorer la cour de l'école.

Les traditionnelles guirlandes à led ont été installées dans les rues et vers le monument de l'AS.



Eglantine Charbonnel, adjoint.

Bibliothèque "Rêves de livres"

En 2021, malgré la situation sanitaire, la médiathèque a pu rester ouverte au public tout au long de l'année.

Notre priorité a été d'accueillir les personnes dans le respect scrupuleux des normes sanitaires en vigueur, et de s'adapter à leur évolution.

Au 31/12/2021, les modalités d'accueil sont celles-ci :

- Présentation du pass sanitaire
- Port du masque
- Respect des gestes barrières et des règles de distanciation
- Compte-tenu de la taille des locaux, pas plus de 3 personnes en simultané (sauf pour les familles).

Pour faciliter un accès en toute sécurité et permettre une fluidité de circulation dans les locaux, les horaires d'ouverture ont été élargis.

La médiathèque est désormais ouverte :

- Le mardi de 16h30 à 18h30
- Le vendredi de 16h30 à 18h30
- Le samedi de 10h à 12h.



Les possibilités de réservations en ligne, de « click and collect », quelques portages de documents à domicile, ont aussi permis de diversifier les modes de prêts dans cette période complexe.

Les modalités d'accueil actuelles perdureront en 2022, et prendront en compte l'évolution des directives sanitaires.

L'offre de documents - adultes/enfants - proposée sur place est vaste - plus de 2000 documents - et diversifiée : romans, policiers, livres en gros caractères, documentaires, BD, CD, DVD....

Elle est régulièrement réalimentée par :

- l'achat de nouveaux documents échelonné tout au long de l'année - environ 80 acquisitions en 2021 .
- L'échange régulier - en principe, tous les 6 mois - d'une partie du stock - 500 documents- mis à disposition par la médiathèque départementale.

Par ailleurs, l'adhésion (gratuite pour tous les habitants de la commune et plus largement de l'agglomération Loireforez) donne accès, via un système de réservation en ligne (<https://mediatheques.loireforez.fr>) à l'ensemble des documents des 58 médiathèques Loire-forez, soit environ 240 000 documents.

Rêves de livres

Les documents réservés sont acheminés par un système de navettes bi-mensuelles, puis mis à votre disposition à Estivareilles ou dans la bibliothèque de votre choix. L'adhésion vous donne en effet accès à toutes les médiathèques et ludothèques de l'agglomération :

vous pouvez, par exemple, emprunter des documents à Montbrison et les retourner à Estivareilles ou vice versa.

Bref, cette adhésion vous offre, certes, un outil de proximité, mais aussi une inscription dans un réseau élargissant « l'horizon des possibles » ! En ces temps moroses de restrictions, pensez-y.....

Vous pouvez passer nous voir aux heures d'ouverture, nous contacter par mail : biblio.estivareilles@gmail.com ou par téléphone 04 77 50 22 02

Alors, bientôt peut-être !

Christiane Soulier, responsable médiathèque.



L'Agence Postale Communale

un service de proximité indispensable

Le Musée d'histoire du 20^{ème} siècle héberge un point de services de La Poste, qui garantit un lieu d'accueil et de proximité assurant à 80% les services essentiels de La Poste au sein de la commune.

Dans votre **Agence Postale Communale d'Estivareilles**, ouverte du mardi au vendredi de 14h15 à 17h45 et le samedi de 9h15 à 11h45, vous pouvez :

- ACHETER : des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier,
- AFFRANCHIR ET DEPOSER / RETIRER : vos lettres et colis,
- EFFECTUER : des opérations financières (voir condition en Agence),
des dépôts de chèques (pour transmission aux Centres Financiers de La Banque Postale),
- COMMUNIQUER : avec les recharges ou forfait sans engagement La Poste Mobile,
- OFFRIR : les pièces Monnaie de Paris.

L'agence postale est équipée d'une **tablette numérique** qui permet :

- d'effectuer des démarches administratives en ligne auprès de nombreux organismes publics grâce à un accès libre et gratuit à internet (Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pole Emploi, Caisse d'allocations Familiales, Assurance retraite, Mutualité Sociale Agricole, Finances publiques)
- d'effectuer les opérations bancaires en ligne sur labanquepostale.fr,
- de tracer un courrier / colis sur laposte.fr,
- de consulter son forfait/sa facture de téléphone portable sur lapostemobile.fr



**Autant de services essentiels pour les habitants
et les nombreux usagers de La Poste**

Nelly Preher - accueil de l'agence Postale communale.

Accueil périscolaire et cantine scolaire

Du changement à la cantine :

- la gestion de la cantine n'est plus à la charge de l'association des parents d'élèves, c'est la municipalité qui l'assure depuis le 1er janvier 2021.

- la confection des repas a été externalisée, nous avons signé une convention avec le restaurant l'Entracte. Une employée du restaurant est détachée sur place pour cuisiner, assurer le service et le nettoyage.

Du changement dans les inscriptions à la garderie et à la cantine



Dorénavant, les inscriptions à la cantine se font en ligne.

Merci d'inscrire vos enfants via le logiciel E-neos lorsque vous souhaitez utiliser ce service.

Christelle Maisonneuve, directrice du centre de loisirs et Nadine Genevrier, secrétaire de mairie peuvent vous apporter des renseignements sur cette nouvelle organisation.

Les horaires de fermeture de l'accueil périscolaire doivent être respectés

L'accueil périscolaire ferme ses portes à 18H30, au delà de cet horaire, les enfants qui ne sont pas rentrés dans leur famille doivent être emmenés à la gendarmerie.

A titre exceptionnel, si un impératif personnel ou professionnel ne vous permet pas de venir chercher vos enfants avant 18H30, vous devez en informer la directrice du périscolaire en précisant la cause du retard et l'heure à laquelle vous arriverez.

L'équipe du périscolaire de droite à gauche :

Christelle Maisonneuve
Emilie CARRET
Amandine FOLEAS
Pascale GEORGES



Eglantine Charbonnel, adjoint.

Association des parents d'élèves

Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe APE vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022.

2021 fût encore une fois marquée par la pandémie de Covid-19, malgré tout, nous avons réussi à proposer des manifestations, à distance, qui ont connues un réel succès comme le loto informatique, la vente de lasagne ou pizzas ou encore la vente de sacs isothermes aux dessins personnalisés de nos bambins...



Nous tenons à remercier tous les parents et villageois pour leur participation à chacune des manifestations proposées, ainsi que la municipalité et les entreprises du secteur pour leur soutien sans faille.

Grâce à vous tous, notre école dispose de moyens financiers non négligeables ouvrant ainsi l'accès à tous les élèves à des activités et voyages supplémentaires avec un reste à charge minimale pour les familles.

L'année scolaire 2021-2022 verra 3 classes partir lors du grand voyage triennal sur le site de Guédelon.

Ce voyage sera financé à hauteur de 75% par l'APE grâce à vos participations, alors encore merci !

La composition de notre bureau a un peu changé :

- Présidente : Véronique Janiszewski,
- Présidente Adjointe : Mylène Granger
- Secrétaire : Marion Brouillet
- Secrétaire adjointe : Nadège Fathi
- Trésorière : Perrine Achard
- Trésorière adjointe : Céline Gourbeyre

Nous remercions Gaëlle Anglard qui a quitté le bureau fin 2021 et souhaitons la bienvenue à Nadège Fathi.



Vente de bulbes de fleurs

Nous vous donnons donc rendez-vous en 2022 pour d'autres actions et notamment notre traditionnel loto, qui cette année encore ne se fera pas en salle mais seulement de manière informatique.

A très bientôt.

LE BUREAU DE L'APE



Remise de livres aux écoliers

Association Estiloisirs

Année 2021

L'Association "Estiloisirs", malgré une situation compliquée, compte à ce jour, 66 adhérents d'Estivareilles et des villages alentours.

Le groupe intergénérationnel de 19 à 82 ans s'entraîne tous les mercredis soir de 20h à 22h.

Le parquet de la salle ERA, bien adapté à cette pratique, nous permet, depuis octobre 2013, de pratiquer les danses de salon et danses en ligne.

L'ambiance est conviviale et chacun partage ses nouvelles découvertes, souvent acquises sur internet, en toute simplicité.

La situation sanitaire nous a privé des moments festifs : anniversaires, clôture de la saison et du réveillon... Mais n'a aucunement altéré notre dynamisme.

La présidente, Mireille LUROL.



Club des amis



Pour l'instant, les activités du club sont réduites aux rencontres des mercredis après-midi récréatifs quand les conditions sanitaires le permettent.

La présidente,
Janine MOUTIN

Association Familles rurales

Cap vers une nouvelle dynamique, du sport...



L'association Familles Rurales d'Estivareilles tente de maintenir le cap malgré la crise sanitaire de la COVID-19 qui a durement impactée le déroulement de nos activités.

En effet, ces deux dernières années nous n'avons pas pu, hélas, assurer nos activités comme nous en avons l'habitude. Nous avons subi des mois de fermeture qui ont cassé notre belle dynamique.



Nous avons assuré, malgré tout, une continuité sportive sur Skype. Nous en profitons pour remercier Christabel et Christiane pour leur présence et leur bonne humeur qui nous ont tant réconfortées.

Nous remercions également Colette FERRAND pour sa précieuse écoute et son soutien qui nous ont permis de ne pas baisser les bras.

Un grand merci aussi à nos adhérents, leur fidélité et leur sourire valent tous les encouragements !



Ainsi nous avons été au rendez-vous de la nouvelle saison 2021-2022 avec la même volonté de proposer un panel varié d'activités sportives qui se complètent et qui sont accessibles à tout un chacun, quel que soit son âge et ses capacités physiques.



Pour 120 €, il est possible de faire du yoga, de la gym sportive, de la gym douce, du pilates et du fitness.

Sans oublier le club marche des lundis et mercredis après-midis. Tout pour être en forme !

Mais le fait marquant de cette nouvelle année est l'ouverture d'un point de médiation numérique.

... Au numérique !



C'est l'aboutissement d'un projet qui nous tenait à cœur depuis plusieurs années maintenant à savoir mettre en place un service pour aider les personnes éloignées des pratiques numériques. En effet, une grande partie de la population de notre territoire n'est pas née avec une tablette ou un smartphone dans la main. Or aujourd'hui, avec la dématérialisation des démarches administratives, nous ne pouvons plus faire l'impasse sur ces nouvelles technologies.

Nous avons déjà été agréés par la Fédération Départementale des Familles Rurales comme point numérique en 2019.

C'est ce qui nous a permis de nous inscrire dans le plan France relance numérique de l'Etat et de bénéficier d'aides pour l'embauche d'un médiateur numérique, c'est à dire d'un professionnel formé au numérique et à la médiation.



Il a été mutualisé avec trois autres communes : Apinac, Chambles et Usson-en-Forez. Dès les premières réunions, tout le monde a répondu présent, aussi bien les associations Familles Rurales d'Apinac et d'Usson que les quatre municipalités qui portent financièrement le reste à charge de l'opération.

Ainsi, depuis le 11 janvier 2022, Thomas BRENIER vous accueille les lundis à Chambles, les mardis à Usson, les mercredis à Apinac et les jeudis à Estivareilles, où la nouvelle municipalité a repris le projet sans hésitation. Nous les en remercions. Nos locaux sont situés au 2^{ème} étage du bâtiment de l'école, accès par le parking (ex télétravail et promotion de l'emploi).

N'hésitez pas à pousser la porte et à venir rencontrer Thomas, quel que soit votre problème.



On a souvent des blocages, des craintes, des hésitations quand il s'agit de faire des démarches par internet ou d'utiliser sa tablette ou son téléphone. On sollicite souvent les enfants ou les petits enfants qui ne sont pas toujours disponibles ou ne savent pas bien nous expliquer. Thomas, lui, est là pour répondre à toutes vos questions. Il propose également des cycles de formation, sur 6 à 8 semaines, sur l'ordinateur, internet, la tablette, le smartphone, word, excel... En tant qu'aidant numérique, il peut également vous aider dans vos démarches administratives.

C'est gratuit, ouvert à tous, y compris aux habitants des autres communes et comme nous sommes dans l'inclusion, l'adhésion à Familles Rurales n'est pas obligatoire.

Un seul numéro à retenir : 07 68 76 44 79

Club modéliste du Haut-Forez



**Maquette du château de Saint VIDAL
réalisée par les membres du Club modélistes du Haut Forez**

L'année 2021 a été difficile pour les expositions.

La maquette du château de St VIDAL a été présentée à Firminy dans la Loire, à Pierre Bénite dans le Rhône, à Aurec dans la Haute Loire (au musée des moines le réseau a été exposé tout le mois de décembre).

Nous avons pu exposer le nouveau réseau à l'échelle 1/160ème N, il représente la région de la Haute Loire.

Tous les bâtiments et les ponts sont réalisés avec notre imprimante 3D.

Pour année 2022 des expositions sont prévues à Châtellerault et Sedan, si les contraintes de la Covid le permettent.

Nous espérons pouvoir participer à ces rendez vous.

Nous vous rappelons que le club est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 16h.

adresse mail : cmhf@orange.fr

Bonne année 2022.

le Président, Eric Charbonnel.

Association communale de chasse

Comme toutes les activités associatives et de loisir , notre ACCA a été fortement impactée par la crise sanitaire puisque nous n'avons pas pu organiser de manifestation (annulation de notre concours de coinche et de notre repas chasseur...),

nous avons prévu de rééditer notre manifestation fin avril mais nous attendons l'évolution sanitaire avant de communiquer sur cet événement .

Nous avons tout de même confectionné 180 kgs de saucisson de sanglier et 160 kgs de terrine de chevreuil et sanglier qui ont régalé les habitants locaux.

Nous avons pu renouer avec notre sport loisir et le pratiquer de manière assidue dans notre belle campagne estivale.

Cette année encore de nouveaux chasseurs nous ont rejoints , et nous sommes heureux de compter 90 sociétaires .

L'ACCA a ainsi pu remplir son rôle social , et le local a permis à tout le monde de se rencontrer , discuter et partager de magnifiques moments de convivialité.

Nous invitons toute personne intéressée par notre sport associatif à nous contacter afin de découvrir en pleine nature notre faune et notre flore .

Le président, Michael BARJON.

Association l'Estivalienne

Nous avons maintenu notre tissu associatif en organisant plusieurs pique-niques :

- Roche en Régner avec visite du Château de St André de Chalençon,
 - Montarcher,
 - Plan d'eau de Leignec,
- avec après-midi récréatifs.

Nous avons organisé :

- la randonnée le 23 Octobre 2021 avec casse-croûte à emporter avec 365 randonneurs,
- un repas cochonnaille à emporter le 11 Décembre 2021 avec 233 repas.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont participé à ces 2 manifestations.



Dans le cadre du jumelage en Vendée, nous partons pour le week-end de Pentecôte à Oroüet.

En 2022, nos prochaines manifestations :

- brocante et vide grenier : dimanche 7 Août 2022
- randonnée pédestre avec train : samedi 22 Octobre 2022
- cochonnaille : Samedi 26 Novembre à confirmer

Si vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre : vous serez les bienvenus

Association pour la Promotion de l'emploi dans le Haut-Forez

En activité depuis octobre 1994, cette association se situe 59 route du Bouchet, à côté de l'épicerie "chez Cyril".

Trois employées oeuvrent dans la structure : Séverine DUBESSET, Marie-Thérèse HAUTEVILLE et Marie-Paule PHILIDET.

Colette FERRAND, présidente est entourée de 12 administrateurs pour assurer la gestion.

L'activité de cette structure consiste à mettre des personnes dépourvues d'emploi à disposition d'utilisateurs potentiels : particuliers, collectivités, entreprises. Un contrat est établi à la demande de l'utilisateur, il n'a pas d'autres démarches à effectuer, nous lui éditons une facture en fin de mois selon le nombre d'heures effectuées, cette facture englobe le salaire et les charges.

Nous recherchons du personnel pour travailler dans divers métiers : ménage, jardinage, manutention, bâtiment...

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi au bureau ou par téléphone au 04 77 50 23 89.

Malgré la crise sanitaire, l'association a prouvé son utilité sur le secteur du Haut-Forez.

En 2021, 251 personnes ont travaillé grâce à l'association, 55 842 heures ont été réalisées soit 37.5 équivalents temps plein.

La particularité de l'APEHF est d'associer un accompagnement social à l'exercice d'une activité économique pour permettre aux personnes en difficulté d'exercer un emploi et ainsi acquérir une certaine autonomie, de la motivation, de la reconnaissance, une formation s'il le souhaite et un revenu.

Séverine Dubesset

Association Téléservice

Cette association créée en 1993 par des élus locaux a mis fin à son activité en mai 2021.

Une célèbre plateforme de prise de rendez-vous téléphonique pour les médecins et professions libérales a grignoté les clients petit à petit jusqu'à nous faire disparaître.

Le Conseil d'Administration n'a pas trouvé d'alternative pour sauver cette association et a pris la décision de lancer une procédure de liquidation judiciaire, ce sont 4 employées qui se retrouvent au chômage.

Colette Ferrand

Association des livres et vous

L'association est en sommeil à cause de la crise sanitaire, nous attendons des jours meilleurs pour relancer l'activité.

Les membres du bureau de l'association

Maison France Services à Saint-Bonnet-le-Château

Portée par Loire-Forez-Agglomération, la maison France Service vous accompagne dans vos démarches :

Dossier de demande de retraite, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, RSA, prime d'activité...

C'est en un seul endroit :

la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA

Pôle emploi, la caisse de retraites,

les impôts, l'accès aux droits,

les services des ministères de l'intérieur, de la Justice et de la direction générale

des finances publiques,

le point relais particulier emploi (CESU).



Les agents à l'accueil sont formés pour vous proposer des solutions immédiates ou vous mettre en relation avec le service dont vous avez besoin.

Urbanisme le dépôt des dossiers est dématérialisé

Loire-Forez-Agglomération a développé un "guichet unique" sur lequel vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en format numérique.

Ce guichet numérique s'adresse aux particuliers et aux professionnels de l'urbanisme.

A partir du 1er janvier 2022, plus besoin de vous déplacer en mairie.

Cependant, si vous n'avez pas d'accès à Internet, vous pouvez continuer à déposer vos demandes en mairie sous format papier.

Toutes les demandes peuvent être faites sur ce guichet unique :

certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis

de construire ou de démolir, permis d'aménager,

déclaration d'intention d'aliéner.

Après avoir créé votre espace personnel, vous déposez votre dossier avec les pièces justificatives.

Vous suivez son instruction en temps réel et pouvez accéder aux dossiers archivés.

L'adresse de ce guichet est : <https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique>



Pour connaître les démarches à effectuer en fonction de votre projet, vous pouvez vous renseigner sur le site www.service-public.fr

Pour voir les documents d'urbanisme de la commune, vous pouvez vous renseigner sur le géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Colette Ferrand

Musée d'histoire du 20^{ème} siècle

Résistance et Déportation

Une année 2021 particulière... **La porte du musée est restée fermée aux visiteurs** du 30 octobre 2020 au 19 mai 2021 en raison de la pandémie, nous avons dû reporter voir annuler des manifestations. Cette période nous a permis d'apporter une attention particulière au lieu et aux objets de la collection : dépoussiérage, nettoyage des vitrines et prise photographique...

Le jeu "Mène ton enquête" a été repensé avec un nouveau défi pour nos détectives en herbe. Pour maintenir le contact avec les visiteurs, nous avons été actifs sur la page Facebook du Musée en proposant de re-découvrir les collections avec des jeux, à destination des grands comme des petits.



Le musée s'est invité dans les écoles avec l'opération "Hors les murs !". En raison des impératifs sanitaires s'appliquant aux sorties scolaires, nous avons proposé aux enseignants de venir à leur rencontre avec nos valises... Pour cela nous avons conçu une animation spécifique "Objets du XX^e siècle" adaptée aux nouvelles contraintes.



Nous avons organisé la "Nuit des musées" en partenariat avec le Train touristique et l'écomusée des Monts du Forez : vous avez pu (re)découvrir gratuitement le musée, embarquer dans une «Navette de la Nuit des musées» et explorer l'écomusée des Monts du Forez.

La "Rencontre Ciné-Musée" en partenariat avec le cinéma Cin'étoile vous a permis de découvrir le très beau film d'animation «Josep». Cette projection était suivie de témoignages émouvants d'enfants de Républicains espagnols : un grand merci à Mr MORILLA, Mmes ARCE et HERRERO.



Des conférences en partenariat avec l'U.P.T - antenne de St-Bonnet-le-Château - sur les thématiques du XX^{ème} siècle : "Histoire du Street-art", "Jean Jaurès ou trois vies pour le monde". **Rencontre-dédicace avec Mr Jean-Paul Bourcier**, pour la sortie de son nouvel ouvrage "1936- Un Tour de France populaire".

Nouveau : nous organisons une animation-Famille à chaque vacances scolaires

"Enigmes aux musée" à l'attention des enfants de 11 à 13 ans accompagnés d'un parent. Vous voulez en savoir plus ?

Voici le pitch :

Vous visitez le musée lorsqu'un incident vous propulse au siècle dernier... Bloqué dans le XX^{ème} siècle, vous n'avez qu'une seule solution pour espérer sortir de cet espace temps :



résoudre des énigmes afin de trouver l'objet qui vous ramènera dans le XXI^{ème} siècle. Attention, vous n'avez que 45 minutes pour espérer revenir au XXI^{ème} siècle... après, il sera trop tard !

Venez tester votre esprit d'équipe, d'initiative, de réflexion, d'analyse en famille. réservation obligatoire au 04 77 50 29 20

Juillet 2021 - 8 mai 2022 : une exposition temporaire exceptionnelle !

Vous avez découvert des portraits de Résistants(es) au détour d'une rue du village ?
Ces graffs sont l'oeuvre de l'artiste urbain C215.
Mais comment cet artiste parisien est venu à Estivareilles ?



En octobre 2020, nous découvrons un message sur la page Facebook du musée : le célèbre street-artiste parisien Christian Guémy, alias C215 propose de venir exposer au Musée ! Nous prenons contact avec lui et organisons cette merveilleuse exposition lors de réunions virtuelles (Covid oblige).

Début juillet, nous avons eu le privilège de l'accueillir pendant deux jours. Dans ses valises, des pochoirs préparés minutieusement et des bombes de couleurs... En quelques minutes apparaissent, sous la magie de ses mains, les portraits sélectionnés ensemble depuis de nombreuses semaines : Lucie AUBRAC, Jean MOULIN, Bertie ALBRECHT, Pierre BROSSOLETTE...

C215 a réalisé, à la demande du Musée, deux figures emblématiques de la Résistance ligérienne. Vous avez croisé sur le mur de l'école, le portrait de Mme Violette MAURICE, Déportée-Résistante et à l'entrée du musée celui du Commandant MAREY, chef de l'Armée Secrète de la Loire.

De taille humaine les oeuvres de C215 donnent un visage à des hommes et des femmes dont le nom est gravé à jamais sur des plaques de rues, écoles... des patronymes.



Christian GUEMY alias C215

Il incite les promeneurs à se questionner sur ces figures de la Résistance, sur leur parcours, sur leur engagement.

Il fait des ponts entre les générations, entre le passé et le présent.

C215 balise notre futur de grands hommes qui construisent notre histoire.

Cette exposition exceptionnelle est prolongée jusqu'au 8 mai 2022.

Elle propose aux visiteurs du musée de se balader dans les rues du village et aux amateurs de street-art de découvrir le Musée.

Sylvia Millet, chargée de développement

Incivilités

Nous constatons encore des déjections canines dans les rues et les espaces verts autour de l'école et la mairie. Nous rappelons que vous êtes responsable de vos animaux, ils ne doivent pas divaguer et il est demandé d'adopter des attitudes citoyennes de savoir vivre et de respect.

Pierre Barthélémy



Réduire nos déchets, quelques conseils...



Les bacs doivent être rentrés

Vos déchets sont collectés le matin, merci de sortir vos bacs la veille au soir.

Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion, il y a quelques règles à respecter.

Oui, en théorie elles doivent être rentrées 6 h après le passage du camion.

A savoir, Loire-Forez se réserve le droit de retirer les bacs (verts ou jaunes) laissés régulièrement sur la chaussée malgré les avertissement.

Une loi et une amende sont même prévues si cette règle n'est pas respectée.

A Estivareilles, on va tout simplement demander aux utilisateurs de penser à rentrer leur poubelle après le passage du camion.

Jean-Paul Bard

Compostage : valoriser nos déchets organiques

Le compostage est le meilleur moyen de valoriser ses déchets de cuisine ou de jardin et permet de réduire ses déchets d'au moins 60 kg par an ! C'est bon pour la terre, le potager et la planète.

Pour faciliter cette démarche, Loire Forez agglomération organise des séances d'information sur le compostage, propose des composteurs individuels à tarif préférentiel (25 €) et accompagne la mise en place de sites de compostage partagé.

Dans le compost on met :

- les déchets humides :
épluchures de fruits et de légumes, pain rassis, filtres et marc de café, coquilles d'œufs concassées, mouchoirs en papier, papier essuie-tout...
- les déchets bruns et secs : fleurs fanées, tonte de gazon séchée, feuilles mortes, branchages de petite taille, carton brun...



Le compostage est la décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons...), en présence d'oxygène et d'eau. Au terme de ce processus naturel, on obtient un produit comparable au terreau, appelé compost. Mélangé à la terre, il favorise la croissance des plantes, sans produit chimique.

C'est donc un allié idéal pour votre potager, vos fleurs, vos plantes en pot, les espaces verts de votre résidence...

En plus, composter c'est facile et c'est gratuit !

Dans le compost, on ne met pas :

- restes de viandes et poissons, os et coquillages, noyaux, sauces, graisses et huiles, litière d'animaux de compagnie, mégots de cigarette...
- carton glacé, mauvaises herbes montées en graines, cendres de bois, matériaux non organiques (sacs d'aspirateurs, sacs dits « compostables », métal, verre)...

Pour plus d'informations :

Site internet Loire-Forez : <https://www.loireforez.fr>

Mail : dechets@loireforez.fr

N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Forez'pirer : remplacez votre vieux poêle ou votre ancienne cheminée à bois

Aide proposée par Loire-Forez-Agglomération :

Les poêles et cheminées à bois les plus anciens et les moins performants constituent la plus grande source d'émission de particules fines sur le territoire.



Loire-Forez propose, avec le soutien de la région AuvergneRhône-Alpes, une aide financière pour remplacer ces systèmes de chauffage les plus polluants. Les habitants peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 750 € pour l'achat d'un nouvel appareil de chauffage labellisé "flamme verte 7".

Pour tous renseignements ou prendre rendez-vous près de chez vous, contactez le guichet unique de l'habitat au 04 77 96 56 66 ou par mail contact@renovactions-42.org

Economies d'énergie, amélioration du logement, la Maison de l'habitat de la Loire vous conseille



Pour avoir des conseils gratuits, savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour améliorer la consommation énergétique de votre logement ou pour l'adapter si vous êtes en perte d'autonomie, adressez-vous à La Maison Départementale de l'Habitat et du Logement située 53 rue de la République à Montbrison.



La MDHL est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, sauf le jeudi après-midi.
Tél. 04 77 59 96 50

La MDHL est un lieu unique d'accueil, d'information et d'orientation pour toutes les questions relatives au logement. Elle s'adresse à tous : locataires, propriétaires, bailleurs, travailleurs sociaux, étudiants...

Conseil architectural : Les architectes conseil du département à votre service
Un professionnel de l'architecture conseille gratuitement toute personne (particulier ou collectivité) qui a un projet de construction ou de rénovation de son habitation. Il intervient aussi auprès des personnes en perte d'autonomie pour l'adaptation des logements. Ce service est gratuit et sur rendez-vous à la MDHL au 04 77 59 96 50



Conseils juridiques : L'Agence Départementale d'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Permanences ADIL sans rendez-vous à la MDHL
tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél : 04 77 95 13 32

Et si l'on essayait de rendre notre village plus propre

Notre commune est dotée de nombreux chemins de randonnées pour le plus grand plaisir des habitants du village et visiteurs.

Cependant notre commune n'est hélas pas des plus propres. ...

Il est envisagé d'organiser quelques demi-journées de ramassage des déchets.

Jean-Paul Bard - 06 52 69 33 54

Loire-Forez a mis en place une ligne de proximité le vendredi matin

Ligne 326	Tous les vendredi matin	Aller	Retour
Apinac	Bourg	9.05	12.35
Estivareilles	RD 44 au niveau de l'école	9.10	12.30
Estivareilles	Egarande	9.15	12.26
La-Chapelle-en-Lafaye	Bourg	9.20	12.23
Montarcher	Les Granges	9.24	12.19
Estivareilles	Viviers	9.28	12.15
Estivareilles	Montbuzac RD14.1 et vers la croix	9.31	12.10
Estivareilles	Soulacroux carrefour du Poyet	9.33	12.09
Estivareilles	Tortorel	9.35	12.05
St-Bonnet-le-Château	Allée des Cèdres	9.40	12.00

Prix du trajet : Aller 1,50 € - Retour 1,50 €

Restons en contact avec l'application "illiwap" à télécharger gratuitement sur votre téléphone :

La municipalité vous envoie des messages pour vous informer : arrêtés municipaux, évènements, actualités...

Rejoignez-nous !

Nouvelles activités sur la commune

Mattéo DUBILLOT a créé son auto entreprise : Reve bike

(Réparation, entretien, vente et école de VTT).

Il est actuellement en formation pour obtenir un DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) mention VTT.



Une chaîne en mauvais état, un pneu crevé, un frein cassé, il vous répara tout cela, il entretiendra également votre deux roues, vous donnera des conseils... Il est installé maintenant dans les locaux de l'ancien restaurant et a pignon sur rue avec un local où le client trouvera (si vous ne trouvez pas il commande et s'adapte) toute pièce de rechange : pneus, chambres à air, chaîne...
Un vrai magasin de cycles !

Et si vous désirez vous mettre ou remettre au vélo et que vous n'en possédez pas, il pourra vous en vendre un d'occasion : de ville, enfant VTT, VTC, grand choix à l'intérieur.

Il ajoute une corde à son "arc" en proposant de la réparation à domicile et du nettoyage de transmission par ultras-sons. Prochainement de la vente de textile et de protection de vélo de route ou de VTT vous sera proposée au magasin.

Heures d'ouverture du magasin : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi 10h à 12h et 14h-18h et le dimanche de 9h30 à 12h

Tél. 06.38.65.41.09.

Artisan maçon



Travaux forestiers et paysagers



Une maison d'assistantes maternelles va voir le jour

L'objectif :

- permettre aux enfants accueillis de s'épanouir au quotidien,
- offrir aux familles un moyen de garde.

En effet, selon notre étude de besoins, de nombreuses familles rencontrent des difficultés pour faire garder leurs enfants.



Nous sommes une association loi 1901, trois assistantes maternelles agréées par le département de la Loire et ayant un projet commun.

Nous nous sommes lancées dans l'aventure il y a maintenant plus d'un an.

Après avoir fait de nombreuses démarches administratives et trouvé un logement adapté, notre MAM va enfin pouvoir ouvrir ses portes mi-avril 2022.

Elle s'appellera FESTI'MAM, nous pouvons accueillir 12 enfants.

Les horaires d'accueil seront adaptés aux besoins des familles.

Vous pouvez nous contacter par téléphone :

Jacqueline Ballat 06 87 45 38 36 - Laura Ferry 06 76 29 96 03 - Marion Fréry 06 71 53 08 80

Entretien - Ramonage - Maintenance

Dylan SOBIERAJ
Route du musée
06 67 11 18 99



Podologue équin - Coutellerie

Dimitri KHATCHADOURIAN
Route du musée
06 60 99 22 13



Plomberie - Chauffage - Sanitaire

Alexandre RABHI SARL
178 Chemin de la Faverge
06 11 46 32 98



"Passion canine"

Sylvain MANISCALCO
Educateur canin
Rue du Couvent
06 45 73 37 91



Réunion publique avec la gendarmerie de St Bonnet-le-Château

Suite aux nombreux cambriolages et intrusions subis par les habitants, la gendarmerie de Saint-Bonnet-le-Château a organisé une réunion publique pour apporter des conseils :

- comment mieux se protéger,
- que faire en cas d'intrusion ou de vol.

Le Major Marc CHAUMET a rassuré et a répondu aux questions des participants.



Réunion participation citoyenne

Depuis quelques années, nous avons signé une convention avec la gendarmerie et les services de l'état nous permettant de créer un groupe de personnes vigilantes formées à la prévention des actes d'incivilité.

Une réunion d'information s'est tenue cette année, le Major CHAUMET a rappelé l'importance de signaler tout ce qui semble suspect, inhabituel.

Le standard de la gendarmerie reconnaît les interlocuteurs de la participation citoyenne et leur accorde une attention particulière. Les appels et signalements sont de suite pris en compte et leur apporte une aide précieuse.

Si vous souhaitez vous joindre à ce groupe, faites nous en part.

Pierre Barthélémy

Conseils de la gendarmerie

Quelques chiffres !!!

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

En cas d'urgence composez le



et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol (bijoux, tableaux...)



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences



Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.

- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Les partenaires de votre sûreté



- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

Protéger son habitation :

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégonflage...) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseur d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

Si vous êtes tout de même victime

- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.



En savoir plus sur :

<http://www.vieetsecurite.gendarmerie.gouv.fr>

Commémorations

Nous nous sommes recueillis pour rendre hommage aux combattants. Les conditions sanitaires nous ont obligés à limiter le nombre de personnes lors des commémorations.

Merci aux porte-drapeaux pour leur présence.



Dimanche 05 septembre

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Mme Catherine SEGUIN, Préfète de la Loire, M. Jean-Michel RIAUX Sous-Préfet de Montbrison, M. Dino CINIERI Député et conseiller régional, Mme Cécile CUKIERMAN et M. Bernard FOURNIER Sénateurs, M. Georges ZIEGLER Président du Département de la Loire, Mme Sylvie Bonnet et M. Eric LARDON conseillers départementaux, M. Christophe BAZILE président de Loire-Forez, des maires et élus, des militaires, des sapeurs pompiers, le directeur de l'ONACVG..

Nous les remercions vivement pour leur soutien.



*Merci
aux nombreux porte-drapeaux présents et à l'Union musicale de Marsac en
Livradois pour leur prestation lors de cette cérémonie.*

Programme des activités du musée en 2022

- Jusqu'au 8 mai 2022 « Portraits de la Résistance par C215 »
- Mardi 8 mars à 14H30
Conférence « Hannah Arendt : une femme philosophe au XX^{ème} siècle » par Ph. Foray, enseignant chercheur UJM. En partenariat avec l'U.P.T. - antenne de St-Bonnet-le- Château,
- Samedi 19 & dimanche 20 Mars de 14h à 18h
Opération nationale Week-end Musées Téléràma, entrée gratuite pour les porteurs de la carte Pass Musée Téléràma détachable dans le magazine.
- Dimanche 24 Avril
Rendez-vous « Ciné-Musée » : dans le cadre de la Journée nationale du Souvenir de la Déportation, nous vous proposons la projection du film d'animation « Ou est Anne Frank ! » d'Ari Folman ainsi que le jeu famille « Enigmes au musée ».
- Mardi 8 mai à 14H30
Conférence « Un trio infernal de la collaboration et de la répression (1942-50) » par J. Nardoux, professeur d'histoire honoraire, écrivain.

Les membres du comité des fêtes se mobilisent

Sur invitation de la municipalité, les membres du comité des fêtes (plus des personnes désirant rejoindre l'association) se sont retrouvés à l'ex cantine.

Mr Barthélémy maire remerciait tous les présents sans oublier de marquer par une minute de silence une place vide, celle d'Henri Montet, disparu dernièrement et qui fût un élément primordial dans le comité. "Nous avons perdu une page d'histoire du comité avec la disparition d'Henri" déclarait le maire.



M. le maire annonçait son soutien, mise à disposition de matériel et des employés communaux lors de la mise en place des manifestations.

Le comité désire organiser le 14 Juillet et lance un appel aux personnes souhaitant s'investir dans l'association.

Notre commune adhère au service de portage de repas à domicile que propose l'ADMR d'Usson-en-Forez.

Ce service est assuré du lundi au samedi, les repas sont confectionnés à l'EPADH d'Usson-en-Forez. Il vous apportent une alimentation saine, variée et équilibrée.

Des aides financières pour la prise en charge des coûts de livraison peuvent vous être attribuées par votre caisse de retraite ou par le département dans le cadre d'un plan d'aide global au maintien à domicile.

Vous pouvez également bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées. Les chèques emploi service universel (CESU) sont acceptés.



Ce service est accessible aux personnes :

- âgées,
- isolées,
- en situation de handicap,
- sortant de l'hôpital.



S'adresser à Madame CALMARD Bernadette
06 40 95 56 93
ADMR USSON EN FOREZ
Maison des Services ADMR
18 Place DU GRAND FAUBOURG
42380 ST BONNET LE CHATEAU

Horaires :
Lundi : 8H30-13H00/13H30-16H30
Mardi : 8H30-13H00
Mercredi : 8H30-12H30
Jeudi : 8H30-12H30
Vendredi : 8H30-13H/13H30-16H30

Téléphone : 04 77 50 76 10
Email : info.fede42@fede42.admr.org

Le Secours Populaire de Saint-Bonnet-le-Château fête ses 40 ans en 2022 à Estivareilles

SAMEDI 14 MAI en soirée à la SALLE DES FÊTES D'ESTIVAREILLES
GRAND CONCERT avec 2 groupes : la Chorale du Bout du monde (chants du monde) et le groupe NINKASI pop rock.

L'association du Secours Populaire est orientée vers l'aide sociale et la lutte contre la précarité. Le comité dispose d'un local à Saint Bonnet le Château, situé 3 rue François Valette. Ouvert chaque vendredi matin de 9h à 12h et de 14h à 17h les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois.

Le secours populaire organise une braderie le 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9 h à 17 h (sac rempli pour 5 €)



Le secours populaire est ouvert à tous pour apporter des objets en bon état pouvant être vendus (vêtements, linge de maison, livres, jouets, vaisselle, petits meubles...) mais aussi pour acheter à prix modiques. En venant acheter, chacun participe à la solidarité. En effet les recettes de ces ventes nous permettent de financer les aides apportées aux personnes en difficulté, sous forme de colis alimentaires ou autres.

Les personnes aidées sont adressées au Secours Populaire par les assistantes sociales et viennent de toutes les communes de notre ancienne Communauté de communes, dont Estivareilles. Pour l'équipe d'une quinzaine de bénévoles, les tâches sont multiples : réceptionner le matériel donné, le trier, le mettre en rayons, le vendre, mais aussi bien sûr accueillir les personnes en difficulté, confectionner les colis alimentaires, aller chercher les denrées à Saint-Etienne, et aussi faire des dossiers

En 2012 nous avons fêté les 30 ans du Secours Populaire de Saint Bonnet le Château à la Salle des fêtes d'Estivareilles avec un grand concert. Cette année 2022 c'est à nouveau Estivareilles qui nous accueillera pour fêter les 40 ans du Comité. Nous remercions chaleureusement la commune !

Contact secours populaire par mail : secpop.stbonnet@laposte.net
Téléphone : 06 04 18 45 40 Françoise Singer (secrétaire du Comité)

L'association culturelle du Pays de St-Bonnet-le-Château a été créée en 2008

Elle rayonne sur un vaste territoire, regroupant à l'origine 18 communes, et même au-delà, avec pour but d'apporter à ces zones rurales une culture très diversifiée et une ouverture sur le monde, en favorisant les rencontres.

Plus de 40 bénévoles engagés et passionnés, sont investis dans l'association pour assurer son fonctionnement.

Elle regroupe 3 entités :

- **L'animation cinématographique** contribue à l'activité de Cin'étoile avec l'équipe communautaire : programmation, communication, projection, caisse, accueil ... Elle assure l'animation Jeunes Publics, des soirées à thème, des soirées festives d'été ...
- **Entre en Scène** organise une saison culturelle allant de septembre à mai, présentant des spectacles vivants d'une grande variété, des concerts (musique classique, du monde, pop rock, chanson française, ...), théâtre, contes, spectacles jeune public. Ces spectacles ont lieu le vendredi soir .
- **L'Université Pour Tous** offre un cycle d'une vingtaine de conférences pluridisciplinaires, des ateliers, et des sorties thématiques, pour une ouverture sur le monde et le plaisir de la découverte. Ces conférences ont lieu le mardi après-midi, à Cinétoile à Saint Bonnet le Château ou au Quai des arts à Usson en Forez.

Etat civil 2021 - Naissances

10 janvier

Ambre

Fille de Dylan duvert et
de Maéva DUVERGER



12 juin

Noëlie

Fille de Jean-Jacques GIRARD
et de Mylène GRANGER

04 août



Maxence

fils de Sébastien
DUPUY et de Samantha
BARROCA

26 septembre



Samson

Fils de Dimitri
KHATCHADOURIAN et
de Charline GREGOIRE

Etat civil 2021 - Mariages



13 mars

MOULIN Séverine
CROUZET Jean-Luc
Les Allovies.



16 juillet

DUBOIS Alice
CARRIER Alexandre
Lyon

03 juillet

LEENHARDT Jeanne
CARRIER Brice
Lyon



24 juillet

ARCHIER Lucie
BEYSSAC Benoit
Route du Bouchet



28 août

GUILLOT Colyne
(petite-fille de M.
Robert GUILLOT
ancien maire)
STOCKER Hugo
ST Héand

Etat civil 2021 - Décès

06 janvier	LEVET Adrien, Michel
17 mars	BLANC Pierre, Marius, Antoine
30 avril	SOULIER Louis, Marius
3 juillet	CHABRIER Raymonde, Jeanne, Marie veuve ROUX
25 juillet	DEMARS Bernard, Claude, Jean
02 août	GRANJON Pierre, Louis
18 août	DRIVON Chantal, Josette, Roselyne épouse BRUTINEL
06 novembre	ROUX Auguste, Jean
26 novembre	LEVET Chantal, Marie, Claude épouse POMPEL
28 novembre	CHAUVE Marie, Louise, Baptistine épouse BERTHET
14 décembre	PERRIER Marinette, Marguerite, Jeanne épouse FRERY

Inhumations dans le cimetière

1er avril	BAYON Jean, Marcel
27 mai	FOLLEAS LUCIEN
28 septembre	JAYOL Pierre
17 novembre	DAILLY Léonie épouse ORELUT

Columbarium

Il n'y a plus de case disponible dans le columbarium, le projet de l'agrandir est en cours.

Cimetière

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est en cours depuis octobre 2019.

Il faut trois ans pour la mener à son terme.

Nous pourrons la finaliser fin 2022 - début 2023 afin de libérer de la place dans le cimetière.

Des concessions cinquantenaires sont disponibles.

Bulletin municipal 2021 n° 24



Hameaux vus du ciel photos de Daniel MARCHAND

Rédaction, mise en page, corrections Colette FERRAND
Photos : Annie CATHAUD, Daniel MARCHAND
Relecture : Pierre BARTHELEMY, Michel CANET, Eglantine CHARBONNEL,
Jean-Marc BEYSSAC, Kévin COURTINEL, Sofiane GHILAS
Imprimé par MS Concept - 42 Usson-en-Forez